

CLEIS FORMATION depuis 1984

Accompagnements VAE

Des accompagnements VAE pour les métiers du social et du médico-social

Le CLEIS propose des *accompagnements VAE* pour les métiers du social et du médico-social.

S'inscrire dans une démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience vient marquer une étape importante dans un parcours professionnel. Vous pouvez vous y engager seul ou choisir d'être soutenu dans ce processus. La VAE s'inscrit dans une méthodologie rigoureuse où les attentes du jury sont très précises.

L'accompagnement que nous vous proposons peut vous permettre d'évoluer plus sereinement dans les différentes étapes : de l'écriture du livret 2 à la préparation de la soutenance orale.

Chaque parcours sera étudié de façon individuelle afin de répondre au mieux à vos besoins.

Accompagnements VAE du niveau 4 au niveau 6 :

- *Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (niveau 4)*
- *Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (niveau 4)*
- *Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (niveau 6)*
- *Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (niveau 6)*
- *Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (niveau 6)*
- *Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (niveau 6)*

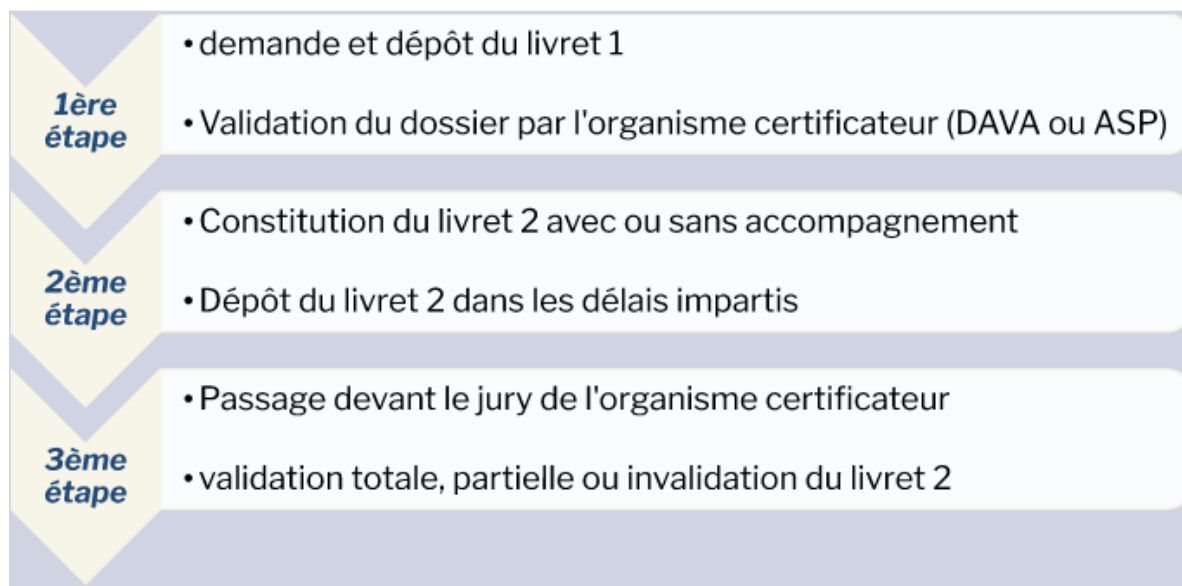
PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle salariée ou non de 1607 heures en lien avec le diplôme visé.

PRÉ-REQUIS

Avoir obtenu la validation du Livret 1 par l'organisme certificateur.

GRANDES ÉTAPES DU PARCOURS VAE



Dépôt des livrets à l'ASP pour le DETISF, le CAFERUIS, le DEASS

Dépôt des livrets au DAVA PACA pour le DEES, DECESF, DEME (francevae.fr/academie/2)

OBJECTIFS ET DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement proposé par le CLEIS se situe à la 2^{ème} étape du parcours VAE (voir tableau précédent). Il vise à apporter un soutien à la réflexion et à l'élaboration du livret 2 mais également une préparation pour l'oral devant le jury.

Nous adaptons nos accompagnements en fonction des situations individuelles des candidats. Le volume d'heures peut donc varier en fonction des objectifs de validation du candidat (validation totale du livret 2 ou validation de certains blocs de compétences après une validation partielle du livret 2), du temps que le candidat va pouvoir consacrer au processus VAE mais également de ses capacités de financement.

Un accompagnement VAE s'inscrit sur une durée de 6 à 8 mois. Ce processus nécessite que le candidat s'inscrive dans une dynamique d'échanges et de travail personnel. L'accompagnement proposé constitue un soutien et une aide méthodologique au candidat dans l'écriture du livret 2 **mais en aucun cas, l'accompagnateur ne va rédiger des éléments de ce livret.**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Plusieurs modalités sont possibles :

- Un accompagnement hybride mêlant rencontres physiques et rendez-vous en visioconférence
- Un accompagnement uniquement en distanciel

Ces modalités seront définies de façon individuelle en fonction des situations rencontrées.

L'accompagnement en distanciel est adapté aux personnes en situation de handicap qui rencontreraient des difficultés de mobilité mais également aux professionnels en emploi qui souhaitent mener cette VAE hors temps de travail.

Si plusieurs candidats au même diplôme débutent leur accompagnement de façon concomitante, une à deux rencontres collectives pourront être organisées afin de permettre aux candidats d'avoir des échanges sur leurs pratiques afin de pouvoir prendre du recul et d'enrichir leur réflexion entre pairs. Pour ces temps collectifs, les rencontres pourront être organisées en visio-conférence et/ou en présentiel, en fonction des disponibilités des candidats.

Les rencontres physiques auront lieu dans un bureau fermé dans un espace de coworking. L'établissement Cowork propose des bureaux fermés ainsi que des salles de réunion au sein de ses différents locaux présents sur tout le territoire du Vaucluse (Etable cowork. 04 84 85 50 84).

Pour un forfait 24 heures, l'accompagnement proposé comprend :

Des rencontres candidat/accompagnateur VAE d'une durée d'1 à 2 heures.

Toutes les rendez-vous seront programmés au démarrage de l'accompagnement.

Ces rencontres seront découpées ainsi :

- **Un entretien d'accueil** durant lequel les objectifs du candidat seront formalisés avec l'accompagnateur (contrat de prestation/présentation des attentes du jury/exploration du livret 2)

- **Des entretiens d'exploration du parcours** (entretiens exploratoires et d'explicitation) durant lesquels le candidat va pouvoir mettre en exergue ses expériences en lien avec le référentiel de compétences du métier visé (nécessaires à l'élaboration du livret 2)

- **Des entretiens de guidance** lors de la phase de rédaction du livret 2 par le candidat

- **Des entretiens de préparation à l'oral** avec le jury

- **Un entretien post-jury** pour faire le bilan de l'accompagnement

Des heures sont allouées aux échanges par mail pour une guidance (aspects méthodologiques et apports théoriques) et répondre aux questions du candidat entre deux rencontres.

L'accompagnement proposé n'est pas soumis à obligation de résultat. Le livret 2 est validé ou invalidé par l'organisme certificateur.

Le candidat peut également obtenir une validation partielle du diplôme.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Toute personne en situation de handicap ayant les pré-requis nécessaires (validation du livret 1 par l'organisme certificateur) peut intégrer un accompagnement VAE.

Nous adaptons les parcours en fonction de chacune des situations rencontrées. Nous étudierons avec chaque candidat l'accompagnement qui sera le plus adapté à sa situation : accompagnement en présentiel et/ou en distanciel.

Les rencontres physiques se dérouleront dans des espaces de co-working (L'étable co-working) pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite et facilement accessible en transports en commun (Les détails précis sur les lignes et arrêts de bus seront fournis au moment de la prise de contact avec la référente Handicap).

Référénte Handicap pour la VAE au CLEIS : Magali Poilroux : magalipoilroux.cleis@gmail.com

COÛT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Forfait 24 heures ¹	1600 €
Heure d'accompagnement	65 €

Un forfait d'heures supplémentaires ou inférieur au forfait 24h peut être proposé. Le volume horaire de l'accompagnement sera défini en fonction des disponibilités, des besoins et des capacités de financement du candidat.

¹Ce forfait correspond au temps dédié au salarié lorsqu'il bénéficie d'un congé VAE. Il devrait passer à 48 heures lors de la promulgation des décrets d'application de la loi du 21 décembre 2022 dite Loi Marché du Travail.

CALENDRIERS VAE

En fonction des besoins et de la temporalité (réception de l'avis de recevabilité du livret 1) de chacun des candidats, une programmation individualisée sera proposée.

L'accompagnement du CLEIS peut se mettre en place à tout moment de l'année. Pour un forfait de 24 heures d'accompagnement, il est nécessaire que le suivi débute 6 à 8 mois avant la date de dépôt du livret 2.

Le calendrier de l'accompagnement tiendra compte de la date de dépôt du livret 2 à l'organisme certificateur.

Diplômes visés	Dépôt du livret 2
DEME	Mi-septembre et mi-janvier de chaque année
DETISF	Juin de chaque année
DECESF	Mi-septembre et mi-janvier de chaque année
DEES	Mi-septembre et mi-janvier de chaque année
DEASS	Juin et décembre de chaque année
CAFERUIS	Juin et décembre de chaque année

Ces programmations sont prévisionnelles et peuvent varier en fonction des calendriers de jury qui dépendent des organismes certificateurs.

FINANCEMENTS POSSIBLES

Plusieurs possibilités de financement sont possibles en fonction de la situation de chaque candidat.

L'accompagnement proposé peut être financé par le CPF (Compte Personnel de Formation), via le Pôle Emploi, le Conseil Régional ou autres organismes en fonction de chaque situation.

Autres financements possibles à consulter en ligne :

<http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/prise-en-charge-d-une-demarche-vae-particuliers>

INTERVENANTS

Ces accompagnements sont assurés par des experts de la profession et des diplômés du social.

Magali Poilroux : Educatrice spécialisée de formation initiale. Formatrice auprès de travailleurs

sociaux et mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Titulaire d'un DEIS.

Marie Zlatoper : Assistante de service sociale de formation initiale. Formatrice auprès de travailleurs sociaux. Titulaire du CAFERUIS.

INSCRIPTIONS/CONTACTS :

Nous vous invitons à nous contacter pour toutes demandes d'informations ou pour effectuer votre inscription.

Responsable pédagogique/intervenante et référente handicap : Magali Poilroux

Contacts : magalipoilroux.cleis@gmail.com /07 83 52 93 78